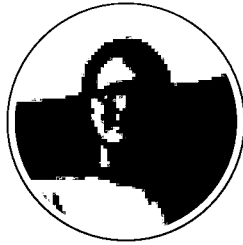


# Le rectorat de l'ULB occupé

## Contre la hausse du minerval pour les hors UE

**L**es étudiants francophones sont en colère. En cause, l'augmentation du montant du minerval pour une série d'étudiants en provenance des pays émergents. Une décision qui provoque l'occupation des rectorats de l'UCL et de l'ULB par des étudiants mécontents.

L'ensemble des universités de notre pays ont été autorisées à augmenter le montant du minerval de certains étudiants étrangers. Les inscriptions pourraient atteindre les 12.525 euros dans les prochaines années contre 835 actuellement. Cette nouvelle règle concerne les étudiants issus de pays hors de l'Union européenne et considérés comme possédant les ressources nécessaires pour financer leurs études en Belgique. Cette décision engendre une protestation étudiante sous une forme relativement inédite : l'occupation de deux rectorats, à savoir ceux de l'UCL et de l'ULB. De-



**« A terme, cela pourrait toucher tous les étudiants »**

**Mathilde, étudiante à l'ULB**

puis jeudi, plusieurs dizaines d'étudiants occupent les lieux, privant leurs occupants habituels de leur droit d'entrée.

Mathilde, étudiante à l'ULB et membre du groupe «NON à la hausse du minerval des étudiant-e-s hors UE», nous fait part de tout le désarroi des partici-

pants : « nous trouvons cette décision dégueulasse et continuerons à occuper les rectorats jusqu'à ce que l'on obtienne une réponse convaincante des autorités ».

### RISQUE DE DÉRIVES

Elle donne également un premier exemple des dérives annoncées de cette augmentation tarifaire : « nous voyons de moins en moins d'étudiants camerounais par exemple, ils arrêtent leurs études, certains perdent donc leur permis de séjour et leurs papiers. Nous observons déjà ce phénomène depuis

l'an dernier. » Autre angoisse confirmée par notre interlocutrice, le risque d'extension de ce principe aux étudiants nationaux : « nous craignons un cas similaire à l'Angleterre, où les coûts ont explosé chez les nationaux après avoir concerné les étudiants étrangers. Nous ne voulons pas d'une marchandisation de l'enseignement. »

Les revendications sont mul-

tiples : l'instauration d'un minerval commun, revu à la baisse, ainsi que la publication d'éléments concrets concernant les étudiants étrangers, à savoir leur nombre, leurs coûts et apports financiers aux établissements supérieurs.

Les étudiants condamnent également le comportement actuel des recteurs à l'égard de leurs actions. « Ils refusent d'admettre qu'ils sont à la base de cette règle. Ils en ont fait la demande auprès de Jean-Claude Marcourt (NDLR. ministre socia-

liste de l'Enseignement supérieur) qui a fini par la valider. Inutile de se renvoyer la balle mutuellement entre l'ARES, l'UCL et l'ULB. »

La situation reste donc tendue et, selon cette étudiante, l'occupation des bâtiments est bien partie pour durer encore. La règle en vigueur reste d'actualité dans l'attente d'une solution à la fois favorable et juste pour toutes les parties. ●

ALEXANDRE BRAECKMAN

### Réaction ULB

#### « Pas financé »

Marie-Soleil Frère, vice-rectrice de l'ULB, fait le point sur la situation de ces étudiants étrangers dans un communiqué

### Réaction UCL

#### « Pas de hausse »

Vincent Blondel, recteur de l'UCL, déplore ces actions et insiste sur les critères financiers : « Le coût moyen d'une

envoyé à notre rédaction. « On préférerait que l'enseignement reste quasiment gratuit et accessible à tous. L'ULB est très réputée pour son accueil d'étudiants étrangers (30 % d'entre eux viennent d'ailleurs, dont un quart de pays non-Européens). Nous sommes très fiers de cette

année de formation est d'environ 10.000 euros. Les étudiants belges, européens et issus d'un des 48 pays les moins développés paient un droit d'inscription de 835 euros par an, financé par les pouvoirs publics. Les autres étudiants internationaux paient

diversité mais on se rend compte qu'elle est de plus en plus difficile à assumer financièrement puisque ces étudiants étrangers, hors Europe, ne nous permettent pas d'accéder à des financements de la part de la Communauté française. » ●

4.175 euros la première année d'un cycle et ensuite, en cas de réussite, 835 euros. Ces droits d'inscription n'ont pas augmenté cette année. L'UCL estime normal que des étudiants internationaux hors UE qui en ont les moyens contribuent au coût de leur formation. » ●

### BRUXELLES

## Nouvelle occupation de la Voix des sans-papiers

Entre 50 et 60 personnes du collectif la Voix des sans-papiers occupent depuis une dizaine de jours une maison de repos désaffectée de la rue Michel-Ange à Bruxelles. Le groupe a successivement occupé des bâtiments vides de Molenbeek, Schaerbeek et Bruxelles qu'il a à chaque fois été contraint de quitter ou dont il était menacé d'expulsion.

Le groupe de sans-papiers, essentiellement composé de

personnes originaires de l'Afrique de l'Ouest, a quitté le 14 avril dernier un bâtiment vide de la rue de la Senne dont le propriétaire avait entamé une procédure d'expulsion.

« Nous occupons actuellement une maison de repos désaffectée de la rue Michel-Ange et espérons parvenir à un terrain d'entente avec son propriétaire le temps de trouver un autre bâtiment », a indiqué Ndiaye Modou, un porte-parole de la Voix des sans-papiers. ●